dinées, dont l'espèce type croît dans l'Amérique tropicale.

— **Encycl.** Le *gynérion argenté*, vulgairement nommé *herbe des pampas*, est une graminée gigantesque, à feuilles larges et formant d'amples et hautes touffes radicales; du centre de la touffe s'élève une tige de 3 mètres et plus de hauteur, droite, régulière et terminée par une vaste panicule terminale d'un blanc soyeux. Cette belle plante croît dans l'Amérique du Sud, notamment à la Plata, à Corrientes, au Paraguay, sur la rivière Parana, etc. Elle végète parfaitement en plein air jusque dans le nord de la France, et se propage très-facilement par rejetons. C'est une précieuse acquisition pour l'horticulture d'agrément, et on la trouve aujourd'hui sur les pelouses de tous les jardins paysagers, où elle produit un très-bel effet.

GYNESTE s. m. (ji-nè-ste — du gr. *gunê*, femelle; *estos*, agréable). Bot. Syn. de GÉONOME, genre de palmiers de l'Amérique tropicale.

GYNHATÉRIE s. f. (ji-na-té-rî). Bot. Genre de plantes voisines des inules.

GYNIZE s. m. (ji-ni-ze). Bot. Aire humide et visqueuse du stigmate des orchidées.

GYNOBASE s. m. (ji-no-ba-ze — du gr. *gunê*, femelle, et de *base*). Bot. Base d'un style unique surmontant les loges d'un ovaire divisé.

GYNOBASIQUE adj. (ji-no-ba-zi-ke — du gr. *gunê*, femelle, et de *base*). Bot. Qui naît à la base de l'ovaire : *Etamines* GYNOBASIQUES.

— Qui est pourvu d'un gynobase : *Ovaire* GYNOBASIQUE.

GYNOCARDE s. m. (ji-no-kar-de — du gr. *gunê*, femelle; *kardia*, cœur). Bot. Syn. d'HYDNOCARPE, genre d'arbres de la famille des bixacées. ‖ On dit aussi GYNOCARDIE s. f.

GYNOCARPE adj. (ji-no-kar-pe — du gr. *gunê*, femelle; *karpos*, fruit). Bot. Qui a des semences ou des sporules nues.

— s. m. pl. Classe de champignons dont les sporules sont à nu.

GYNOCIDION s. m. (ji-no-si-di-on). Bot. Petit renflement situé à la base du pédoncule de l'urne, dans certaines mousses.

GYNOON s. m. (ji-no-on — du gr. *gunê*, femelle; *oon*, œuf). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des euphorbiacées, tribu des phyllanthées, dont l'espèce type croît à Madagascar.

GYNOPACHYS s. m. (ji-no-pa-kiss — du gr. *gunê*, femelle; *pachus*, épais). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des rubiacées, tribu des gardéniées, comprenant plusieurs espèces qui croissent à Java.

GYNOPHORE s. m. (ji-no-fo-re — du gr. *gunê*, femelle; *phoros*, qui porte). Bot. Organe qui naît du réceptacle, et supporte le pistil. ‖ On l'appelle aussi CARPOPHORE.

— **Encycl.** Le *gynophore* est un support cylindrique spécial, un entre-nœud plus ou moins développé, qui supporte l'ovaire et l'élève au-dessus de l'étamine; il est très-développé dans certaines passiflores, mais surtout dans le câprier et d'autres plantes de la même famille. Dans les exemples que nous venons de citer, le *gynophore* ne porte qu'un seul ovaire; il en porte, au contraire, un nombre assez considérable dans les magnoliers, les ronces, les fraisiers, etc. Il ne faut pas confondre le *gynophore* avec le *podogyne;* ce dernier est un simple rétrécissement de la base de l'ovaire, qu'on observe dans les astragales et d'autres légumineuses.

GYNOPLISTIE s. f. (ji-no-pli-stî — du gr. *gunê*, femelle; *oplizô*, j'arme). Entom. Genre d'insectes diptères, tribu des tipules, comprenant deux espèces, qui habitent, l'une l'Australie, l'autre l'Amérique du Sud.

GYNOPOGON s. m. (ji-no-po-gon — du gr. *gunê*, femelle; *pôgôn*, barbe). Bot. Syn. d'ALYXIE, genre de plantes apocynées des îles de la mer du Sud.

GYNOSTÉGE s. f. (ji-no-sté-je — du gr. *gunê*, femelle; *stegê*, toit). Bot. Ensemble des enveloppes des organes reproducteurs.

GYNOSTÈME s. m. (ji-no-stè-me — du gr. *gunê*, femelle; *stêmôn*, style). Bot. Partie de la fleur qui, dans les orchidées, porte les étamines et le stigmate.

GYNOSTEMME s. f. (ji-no-stè-me — du gr. *gunê*, femelle; *stemma*, couronne). Bot. Genre de plantes, rapporté avec doute à la famille des ménispermées, et comprenant plusieurs espèces qui croissent à Java.

GYNOTROQUE s. m. (ji-no-tro-ke — du gr. *gunê*, femelle; *trochos*, roue). Bot. Genre d'arbres, rapporté avec doute à la famille des guttifères ou clusiacées, et dont l'espèce type croît dans l'île de Java.

GYNOXYS s. m. (ji-no-ksiss — du gr. *gunê*, femelle; *oxus*, aigu). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des composées, tribu des sénécionées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent dans l'Amérique tropicale.

GYNTEL s. m. (jain-tèl). Ornith. Espèce de fringille qui habite l'est de la France.

GYNURE s. f. (ji-nu-re — du gr. *gunê*, femelle; *oura*, queue). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, comprenant plusieurs espèces, qui habitent l'Asie tropicale et les îles du sud de l'Afrique.

GYONGYOS, ville des Etats autrichiens (Hongrie), comitat et à 32 kilom. N.-O. d'Heves, au pied du Matra; 14,000 hab. Récolte et commerce de grains, vins et fruits; fabrication de lainages.

GYPAÈTE s. m. (ji-pa-è-te — du gr. *gups*, *gupos*, vautour; *aetos*, aigle). Ornith. Genre de rapaces diurnes, dont l'espèce type habite l'ancien continent : *Le* GYPAÈTE *est devenu l'objet de quelques récits empreints de trop d'exagération.* (Z. Gerbe.) *C'est sur les rochers les plus écartés que les* GYPAÈTES *établissent leur nid.* (P. Gervais.)

— **Encycl.** Les *gypaètes* sont caractérisés par un bec très-fort, droit, renflé vers la pointe, qui est recourbée en crochet; des narines ovales, recouvertes par des soies dirigées en avant; un pinceau de poils roides sous le bec; des ailes longues; des tarses courts, emplumés jusqu'aux doigts, qui se terminent par des ongles faiblement crochus. Ce genre, qui, par ses formes générales et ses habitudes, semble établir la transition des aigles aux vautours, ne renferme qu'une seule espèce, le *gypaète barbu*, désigné aussi sous les noms de *vautour doré*, *vautour des agneaux*, *griffon*, *phène*, *lemmer-geyer*, *gryps*, *condor d'Europe*, etc. Le *gypaète* est le plus grand des oiseaux de proie de l'ancien continent. Sa taille est d'un mètre et demi, et il dépasse quelquefois 3 mètres d'envergure. On a tué en Egypte un individu qui mesurait plus de 4 mètres et demi de vol, et dont on a cru pouvoir faire une espèce distincte. Le *gypaète* a la tête entièrement couverte de plumes, comme les aigles; d'un autre côté, il se rapproche des vautours par ses yeux petits et à fleur de tête, son jabot saillant au bas du cou dans l'état de plénitude, ses serres relativement faibles, et ses ailes trop longues pour pouvoir être reployées complétement dans le repos. Cet oiseau présente dans son plumage, suivant l'âge, des variations qui ont trompé quelques naturalistes et leur ont fait croire à des espèces distinctes. A l'état adulte, il a le manteau noirâtre, avec une ligne blanche sur le milieu de chaque plume; la tête est entourée d'une bande noire; le cou et tout le dessous du corps sont d'un fauve clair et brillant. Les jeunes ont les plumes du cou et de la poitrine d'un brun plus ou moins foncé.

Le *gypaète* habite surtout les hautes montagnes de l'ancien continent; il vit dans le voisinage des neiges et se retire au milieu des rochers les plus escarpés et les plus inaccessibles; rarement il descend dans les plaines. Il paraît avoir été autrefois beaucoup plus commun en Europe. Au siècle dernier, toutes les montagnes de la Suisse, de l'Allemagne et du Tyrol en étaient peuplées. On cite un chasseur qui avait tué de sa main soixante-cinq individus. Aujourd'hui, la Sardaigne est la partie de l'Europe où l'espèce est le plus répandue. On en trouve aussi quelques couples dans les Pyrénées, les Alpes et le Tyrol; enfin, l'espèce paraît assez répandue dans l'Egypte et le nord de l'Afrique.

Cet oiseau a un vol puissant; aussi sa vie est-elle presque tout aérienne; d'habitude il se tient dans les hautes régions de l'atmosphère, qu'il sillonne dans tous les sens. Il s'élève en tournoyant, comme les aigles et les vautours, souvent en faisant entendre un cri retentissant qu'on peut exprimer par *pfriiia*, *pfriii*, *pfriii*. Il redescend de même, et, quand il s'abat, il produit un bruit assez fort pour inspirer l'effroi. Il vit ordinairement par couples et niche dans les rochers les plus abrupts. Son aire, formée de petites branches et de mousse, a des dimensions considérables. La femelles pond, en général, deux œufs à surface rude, blanchâtres, marquetés de brun. Les jeunes, en naissant, ont la tête et l'abdomen difformes et tout le corps couvert de plumes lanugineuses blanches. Plus tard, et jusqu'à l'âge de deux ans, ils ont la tête et le cou d'un brun noir, le dessous du corps gris, avec des taches d'un blanc sale, et le manteau noir ainsi que les ailes; c'est sur des oiseaux de cet âge qu'on a établi la prétendue espèce dite *vautour noir* ou *mélanocéphale*. Enfin, le dessous de leur corps se colore d'un roux plus ou moins vif jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans.

Le *gypaète* se nourrit, en général, de proie vivante. Il attaque des animaux de grande taille, tels que les agneaux, les chèvres, les chamois, les veaux, les chevreuils et même, dit-on, les biches et les vaches. Quand il voit sur un roc escarpé quelque animal trop fort pour qu'il puisse l'enlever, il fond sur lui du haut des airs, le heurte violemment, le précipite et le fait rouler de rochers en rochers jusqu'au fond de quelque précipice. Lorsque sa victime s'est brisée dans sa chute, il s'en repaît sans rien emporter dans ses serres, qui sont peu propres à saisir. Il s'attaque surtout aux individus jeunes ou maladifs, et qui sont séparés de leur troupe. Quant aux petits animaux, il les enlève au vol et sans s'abattre; arrivé près de son aire avec sa proie, il se laisse tomber à terre avec elle et la tue ainsi. Puis il la reprend et la porte à ses petits. Dans les Alpes, il fait une guerre acharnée aux jeunes cerfs, aux bouquetins, aux chèvres, aux brebis, aux lièvres et aux marmottes. On assure qu'il ne craint pas d'affronter le faucon, et qu'il prend aussi beaucoup d'oiseaux et même de gros poissons.

Enfin, quand la proie vivante lui manque, il se rejette sur les cadavres. Il dévore sa proie même avec des os d'assez fortes dimensions et les poils, qu'il rejette sous forme de pelotes; aussi boit-il beaucoup et souvent.

On a beaucoup exagéré la force et le courage du *gypaète:* on a dit qu'il pouvait arrêter un troupeau de moutons, qu'il ne craignait pas de s'attaquer à l'homme, qu'il avait la faculté d'enlever des animaux de la taille d'un agneau, des enfants mêmes, et de les porter dans son aire. Il est certain que le *gypaète* peut être souvent très-dangereux; mais il n'en reste pas moins vrai que c'est un des oiseaux les plus mal organisés pour *lier* et emporter une proie.

GYPOGÉRAN s. m. (ji-po-jé-ran — du gr. *gups*, *gupos*, vautour; *geranos*, grue). Ornith. Syn. de MESSAGER ou SERPENTAIRE. ‖ On dit aussi GYPOGÉRANE.

GYPONE s. f. (ji-po-ne — du gr. *gups*, *gupos*, vautour). Entom. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des cercopides, tribu des fulgoriens : *Les* GYPONES *sont américaines.* (Blanchard.)

GYPSE s. m. (ji-pse — lat. *gypsum*, gr. *gupsos*, même sens). Minér. Sulfate de chaux, le plus souvent hydraté, vulgairement appelé pierre à plâtre : *Parmi les* GYPSES *ou sulfate de chaux, on en a reconnu un qui manque d'eau de cristallisation, et dont les qualités physiques diffèrent du* GYPSE *commun.* (Cuv.) *On distingue le* GYPSE *de la craie en ce que le premier ne produit pas d'effervescence avec les acides.* (Raspail.)

— **Encycl.** Minér. *Gypse*, plâtre, albâtre gypseux ne sont qu'une même substance, le sulfate de chaux dans des états physiques différents. La formule chimique de ce corps est $CaO,SO^4 + 2HO$. Sa densité est 2,33. Par l'action de la chaleur, il se transforme en sulfate anhydre. Le sulfate de chaux cristallisé s'appelle *gypse*. Lorsqu'il présente une texture soyeuse, finement grenue, il forme l'albâtre gypseux, qu'il ne faut pas confondre avec l'albâtre calcaire; il prend le nom de plâtre de Paris lorsqu'il se présente sous forme de pierre molle, formée de cristaux agglomérés dans un ciment calcaire.

La forme cristalline du *gypse* dérive d'un prisme rhomboïdal oblique. Ce corps jouit de la double réfraction à deux axes; il présente trois plans de clivage, dont deux faciles et un plus difficile. Les deux premiers sont inclinés de 60 degrés; le troisième leur est perpendiculaire.

Le système cristallin du sulfate de chaux offre plusieurs variétés.

La forme cristalline à fer de lance s'hydrate et se déshydrate rapidement; mais le ciment de ce plâtre manque de solidité et de résistance.

Le *gypse* se présente en grandes masses dans le sein de la terre. Tantôt il se trouve mêlé à des micas et à des talcs, tantôt à des calcaires. Les *gypses* de Sicile et de Dax renferment du soufre et reposent sur un calcaire coquillier. Les bancs calcaires sont placés tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des bancs de *gypse*. Les *gypses* des terrains tertiaires contiennent déjà des débris de corps organisés : tels sont les *gypses* de Montmartre. V. PLÂTRE.

GYPSEUX, EUSE adj. (ji-pseu, eu-ze — rad. *gypse*). Qui est de la nature du gypse; qui contient du gypse; qui ressemble au gypse : *Roche* GYPSEUSE, *albâtre* GYPSEUX. *Les terres* GYPSEUSES *sont celles qui possèdent outre mesure le sulfate de chaux.* (Raspail.)

— Méd. *Goutte gypseuse*, Goutte qui produit des nœuds ou articles remplis d'une matière qui a l'apparence du plâtre.

GYPSIFÈRE adj. (ji-psi-fè-re — du lat. *gypsus*, plâtre; *fero*, je porte). Géol. Qui contient du gypse : *Terrains* GYPSIFÈRES.

GYPSOCALIDE s. f. (ji-pso-ka-li-de — du gr. *gupsos*, gypse; *kalos*, beau). Bot. Syn. de BRUYÈRE.

GYPSOPHILE s. f. (ji-pso-fi-le — de *gypse*, et du gr. *phileô*, j'aime). Bot. Genre de plantes, de la famille des caryophyllées, tribu des silénées.

— **Encycl.** Les *gypsophiles* sont des plantes herbacées, la plupart vivaces, très-rameuses, à feuilles opposées, sessiles, le plus souvent glabres; à fleurs blanches, plus rarement rosées, groupées en cimes terminales. Ce genre comprend une quarantaine d'espèces, qui croissent dans les régions tempérées de l'ancien continent. La *gypsophile struthion*, appelée *struthion* chez les Grecs, *lanaria* chez les Latins, *condisi* chez les Arabes modernes, paraît avoir été connue de toute antiquité. Ses racines, d'après Dioscoride, Pline et Columelle, étaient employées pour le foulage et le lavage des laines, auxquelles elles communiquaient une blancheur et un moelleux remarquables. On lavait alors la toison des moutons sur le dos de l'animal, avant de le tondre, usage qui s'est conservé longtemps en Italie, ce qui n'a pas empêché de regarder comme une découverte son introduction en Hongrie. Les Arabes employaient aussi cette racine pour laver les laines, et ce sont eux sans doute qui en ont transmis l'emploi aux Espagnols. Les racines d'une *gypsophile*, dont l'espèce est encore inconnue, servaient au même usage en Orient, de temps immémorial. Elle furent introduites en Autriche au commencement de ce siècle, et on eut l'idée d'essayer dans le même but nos espèces indigènes, notamment les *gypsophiles fastigiée* et *paniculée*. On a obtenu d'excellents résultats. Bien supérieures à celles de la saponaire, les racines des *gypsophiles* donnent du lustre aux laines brutes ou ouvrées, ainsi qu'au linge, et enlèvent les taches produites par les corps gras.

GYRAIRE s. m. (ji-rè-re). Bot. Genre de champignons comprenant les trémelles contournées en cercle et comprimées.

GYRASOL s. m. V. GIRASOL.

GYRATION s. f. (ji-ra-si-on — du lat. *gyrare*, tourner, se mouvoir en rond). Mouvement gyratoire.

— Bot. Mouvement gyratoire découvert dans les sucs des plantes, notamment dans celui d'une espèce du genre chara.

— Mécan. *Rayon de gyration*, Racine carrée du quotient du moment d'inertie d'un corps solide, par rapport à l'axe, auquel il est supposé fixe, par sa masse totale.

Si m désigne la masse d'un élément du corps et r la distance à l'axe, le moment d'inertie du corps par rapport à l'axe est Σmr^2, et le rayon de *gyration* de ce même corps par rapport à ce même axe est

$$K = \sqrt{\frac{\Sigma mr^2}{M}},$$

M désignant la masse totale.

GYRATOIRE adj. (ji-ra-toi-re — du lat. *gyrare*, tourner, se mouvoir en rond). Se dit d'un mouvement circulaire : *Mouvement* GYRATOIRE.

GYRATRICE s. f. (ji-ra-tri-se — du lat. *gyrare*, tournoyer). Zooph. Genre de zoophytes, de la classe des turbellariés, dont l'espèce type vit sur les conferves.

GYRATRICIN, INE adj. (ji-ra-tri-sain, i-ne — rad. *gyratrice*). Zooph. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre gyratrice.

— s. m. pl. Famille de zoophytes turbellariés, ayant pour type le genre gyratrice.

GYRÈTE s. m. (ji-rè-te — du lat. *gyrare*, tournoyer). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des gyriniens, comprenant une dizaine d'espèces, qui habitent les contrées chaudes de l'Amérique.

— **Encycl.** Les caractères de ce genre sont : corps ovalaire convexe; épistome légèrement échancré; labre avancé, cilié, un peu échancré en avant; antennes à dernier article presque pointu; palpes maxillaires à trois premiers articles petits, le dernier aussi grand que les trois autres réunis; pattes antérieures de médiocre grandeur; tarse des mâles à articles dilatés en une palette allongée, garnis en dessous de petites brosses soyeuses; abdomen à dernier segment triangulaire, allongé, pyramidal. Ces insectes ressemblent beaucoup aux orectocheiles, dont ils ne diffèrent que par l'absence d'écusson et par des antennes presque pointues. Ils sont de taille moyenne. Tous sont étrangers à l'Europe, et presque exclusivement propres à l'Amérique méridionale. On en connaît une dizaine d'espèces, dont le type est le *gyrète* à deux dents, de Cayenne.

GYRIE s. f. V. GIRIE.

GYRIN s. m. (ji-rain — du lat. *gyrare*, tournoyer). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, type de la famille des gyriniens : *Les* GYRINS *sont des insectes très-petits.* (Duponchel.) *Les* GYRINS *se tiennent habituellement à la surface de l'eau.* (A. Percheron.)

— **Encycl.** Les *gyrins*, vulgairement appelés *tourniquets*, *puces d'eau*, etc., sont des insectes très-petits, à corps ovale, plus ou moins convexe, à pattes parfaitement organisées pour la natation. Ce genre est surtout caractérisé par un labre transversal arrondi, entier et cilié en avant; le dernier article des palpes labiales plus long que l'avant-dernier, et le dernier segment de l'abdomen aplati et arrondi. Quelques espèces exotiques sont d'une taille moyenne. Le genre *gyrin* renferme une cinquantaine d'espèces, dont une quinzaine habite l'Europe. Le *gyrin nageur* et le *gyrin strié* se trouvent communément aux environs de Paris, et le *gyrin marin* est assez répandu dans nos eaux saumâtres.

En général, ces insectes vivent en nombre considérable à la surface des eaux tranquilles. On en voit, pendant toute la belle saison, dans les lacs, les marais, les étangs, les petites mares formées momentanément par les pluies dans quelques cavités, et les flaques d'eau saumâtre des bords de la mer. Ils se meuvent avec une agilité étonnante dans toutes les directions, mais plus particulièrement en cercle; de là leurs noms scientifiques ou vulgaires. Cependant, il leur arrive quelquefois de rester tout à fait immobiles; mais ils veillent sans cesse, et la disposition de leurs yeux leur permet de voir ce qui se passe au-dessus comme au-dessous d'eux. A la moindre apparence de danger, ils disparaissent avec une rapidité incroyable, soit en gagnant un autre point éloigné à la surface de l'eau, soit en plongeant au fond et s'accrochant aux tiges de quelques plantes. « On peut, dit de Geer, s'en procurer la preuve en les plaçant dans un verre d'eau; après avoir fait quelques tours en nageant, ils finissent par rester tranquilles sur la surface de l'eau. Dès qu'on approche la main du verre ou que l'on fait quelque mouvement, sans cependant toucher au verre, ils s'agitent de nouveau et s'enfoncent ordinairement dans l'eau. »

Les *gyrins* sont revêtus de couleurs métalliques bronzées très-brillantes; lorsqu'ils se livrent à leurs évolutions sous les rayons du soleil, on dirait des pierres précieuses qui s'agitent à la surface de l'eau. Comme nous venons de le voir, il est très-difficile de s'en emparer; ce n'est qu'avec beaucoup d'adresse et lorsqu'ils sont réunis en grand nombre qu'on peut en prendre quelques-uns au filet. D'un autre côté, leurs ailes sont assez bien appropriées au vol pour leur permettre de se transporter d'une mare à l'autre. Quand ils sont plongés dans le liquide, il se forme à l'extrémité de leur corps une petite bulle d'air qui simule un globule de mercure. Quand on les saisit, ils laissent suinter de leur corps une humeur laiteuse d'une odeur très-forte et désagréable, qui persiste sur les doigs longtemps après qu'on les a touchés. On manque de données positives sur la durée de la vie des *gyrins;* on a remarqué qu'ils disparaissent à l'approche des grands froids, pour ne se montrer de nouveau qu'après les gelées; on n'en voit pas en hiver, et on est porté à conclure qu'ils passent cette saison au fond de l'eau.

Les *gyrins* s'accouplent à la surface de l'eau; la femelle est ordinairement plus large que le mâle; elle dépose ses œufs contre les feuilles des plantes aquatiques. Ces œufs, du moins chez le *gyrin nageur*, sont très-petits, cylindriques et d'un blanc jaunâtre. Les larves en sortent environ huit jours après. Elles ressemblent assez, par certains de leurs caractères, aux larves des dytiques, par d'autres à celles des éphémères, tandis que la forme de leur corps les a fait comparer aux scolopendres. Leur tête très-allongée présente de chaque côté un groupe formé de plusieurs petits yeux, avec des pulpes et des antennes rudimentaires. Les trois premiers segments du corps portent chacun une paire de pattes. Chacun des segments de l'abdomen porte sur le côté un appendice flottant, garni de deux franges de poils, et qui paraît être un organe respiratoire; comme ils n'ont aucun mouvement propre, ces appendices ne sont probablement pas susceptibles de servir à la locomotion. Enfin, le dernier segment est fort petit et armé de quatre crochets courbés en dessous et en apparence articulés; la larve, d'après de Geer, les remue continuellement, et ils paraissent être les vrais organes locomoteurs. Ces larves diffèrent beaucoup de celles des dytiques, dont elles sont pourtant très-voisines dans la classification; elles paraissent être beaucoup moins vagabondes, et savent aussi bien que l'insecte parfait se soustraire aux regards de l'observateur; aussi leurs mœurs sont-elles encore assez peu connues, ce qui tient aussi à la difficulté de les élever dans des vases de verre.

D'après Modéer, qui, le premier, a pu suivre tous leurs développements, les larves des *gyrins* sortent de l'eau au commencement d'août, et se rendent sur les feuilles des roseaux ou des autres végétaux aquatiques. Là, chaque larve extrait de son corps, probablement par quelque partie de la bouche, une matière particulière qui finit par devenir semblable à du papier gris. Elle en forme une coque ovoïde, pointue aux deux extrémités et fixée à la feuille qui la supporte. Renfermée dans cette coque, elle y subit ses métamorphoses et devient une nymphe. Elle passe près d'un mois dans cet état: au bout de ce temps, elle se transforme en insecte parfait, qui se jette à l'eau après son éclosion, pour se livrer à la vie agitée que nous avons décrite.

GYRINIEN, IENNE adj. (ji-ri-ni-ain, iè-ne — rad. *gyrin*). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre gyrin. ‖ On dit aussi GYRINIDE et GYRINITE.

— s. m. pl. Famille d'insectes coléoptères pentamères, ayant pour type le genre gyrin : *Les larves des* GYRINIENS *sont très-différentes de celles des dytiques.* (Duponchel.)

— **Encycl.** Les *gyriniens* forment une famille qu'on réunissait autrefois, comme simple tribu, à celle des hydrocanthares, dont elle se distingue par la forme générale du corps, par la structure particulière des antennes et des pattes, et surtout par les yeux séparés en deux par les parties latérales de la tête, de telle sorte qu'il semble y en avoir quatre, deux en dessus et deux en dessous. Cette famille renferme les genres gyrin, enhydre, patre, gyrète, orectochile, porrorhynque et dinente. Les *gyriniens* sont, en général, des insectes de très-petite taille, armés de couleurs métalliques. Ils vivent dans l'eau et sont carnassiers, comme les hydrocanthares. Leurs mœurs ressemblent à celles des gyrins.

GYRIOPHIDE adj. (ji-ri-o-fi-de — du gr. *guros*, cercle; *ophis*, *ophidos*, serpent). Erpét. Qui peut s'enrouler sur lui-même, en parlant d'un serpent.

— s. m. pl. Division de reptiles ophidiens.

GYRIOSOME s. m. (ji-ri-o-so-me — du gr. *guros*, cercle; *soma*, corps). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des mélasomes, comprenant cinq ou six espèces, qui habitent l'Amérique du Sud.

GYROCARPE s. m. (ji-ro-kar-pe — du gr. *guros*, cercle; *karpos*, fruit). Bot. Genre d'arbres, type de la famille des gyrocarpées, comprenant quatre espèces, dont trois croissent dans l'Inde, une en Amérique. Les fruits de l'une des espèces servent aux enfants à faire des volants, qui retombent lentement en tournant sur eux-mêmes, à cause des ailes dont ils sont munis.

GYROCARPÉ, ÉE adj. (ji-ro-kar-pé — rad. *gyrocarpe*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre gyrocarpe.

— s. m. pl. Famille de végétaux dicotylédones, comprenant les deux genres gyrocarpe et illigère. Syn. d'ILLIGÉRÉES.

— **Encycl.** Les *gyrocarpées*, appelées aussi illigérées, comprennent des arbres à feuilles alternes, entières ou lobées. Les fleurs, groupées en panicules rameuses, présentent un calice adhérent, à quatre ou huit divisions; pas de corolle; quatre étamines périgynes; un ovaire infère, surmonté d'un style très-court, terminé par un stigmate oblique et en tête. Le fruit est un drupe sec, ovoïde, ailé, renfermant des graines dépourvues d'albumen, à cotylédons pétiolés et tordus en spirale autour de la gemmule. Cette petite famille, qui a des affinités avec les laurinées, comprend les deux genres gyrocarpe et illigère, dont les espèces, peu nombreuses, habitent les régions tropicales des deux continents.

GYROCÉPHALE s. m. (ji-ro-sé-fa-le — du gr. *guros*, cercle; *kephalê*, tête). Bot. Genre de champignons formé aux dépens des trémelles.

GYROCÉRAS s. m. (ji-ro-sé-rass — du gr. *guros*, cercle; *keras*, corne). Moll. Genre fossile de céphalopodes, qu'on trouve dans les terrains siluriens.

GYRODACTYLE s. m. (ji-ro-da-kti-le — du gr. *guros*, cercle; *daktulos*, doigt). Helminth. Genre de vers intestinaux rapporté avec doute à la famille des cestoïdiens, et comprenant deux espèces parasites des carpes.

GYROGONITE s. f. (ji-ro-go-ni-te — du gr. *guros*, cercle; *gonos*, semence). Bot. Nom donné aux fruits fossiles de charagne, que l'on avait pris d'abord pour des coquilles foraminifères.

GYROHYPNE s. m. (ji-ro-i-pne — du gr. *guros*, cercle; *upnos*, sommeil). Entom. Syn. de XANTHOLIN.

GYROLE ou **GYROLLE** s. f. (ji-ro-le). Bot. Nom vulgaire de la racine de chervis. ‖ Nom vulgaire du bolet orangé, appelé aussi cep. ‖ On dit aussi GYROULE.

GYROMANCIE s. f. (ji-ro-man-sî — du gr. *guros*, cercle; *manteia*, divination). Sorte de divination qui consistait à tourner autour d'un cercle, jusqu'à ce que, étourdi par ce mouvement, on tombât à plusieurs reprises sur des caractères semés çà et là au hasard, et que l'on assemblait ensuite pour en former des mots et en tirer divers présages.

GYROMANCIEN, IENNE adj. (ji-ro-man-si-ain, iè-ne — rad. *gyromancie*). Qui pratique la gyromancie : *Un devin* GYROMANCIEN. ‖ Qui concerne la gyromancie : *Divination* GYROMANCIENNE.

— Substantiv. Personne qui pratique la gyromancie : *Un* GYROMANCIEN. *Une* GYROMANCIENNE.

GYROPE s. m. (ji-ro-pe — du gr. *guros*, cercle; *ops*, aspect). Entom. Genre d'insectes épizoïques : *Le* GYROPE *grêle vit en parasite sur le cochon d'Inde.* (H. Lucas.)

— **Encycl.** Les *gyropes* sont des épizoaires qui vivent en parasites sur le corps de divers mammifères et se nourrissent de poils et de fragments d'épiderme. Ils n'ont pas de métamorphoses distinctes. Pendant l'accouplement, le mâle est sur la femelle. Le *gyrope* grêle, qu'on peut regarder comme le type du genre, vit en parasite sur le cochon d'Inde domestique, souvent en très-grande abondance. Il est fort agile; séparé de l'animal sur lequel il vit, il marche avec facilité, et monte verticalement le long des parois les plus lisses, même contre le verre. On en connaît encore plusieurs autres espèces, l'une vivant aussi sur le cochon d'Inde, les autres sur l'agouti, le paresseux, etc.

GYROPHÈNE s. m. (ji-ro-fè-ne — du gr. *guros*, cercle; *phainô*, je parais). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des brachélytres, comprenant une vingtaine d'espèces, dont les deux tiers appartiennent à l'Europe et le reste à l'Amérique.

GYROSCOPE s. m. (ji-ro-sko-pe — du gr. *guros*, cercle; *skopeô*, j'examine). Physiq. Instrument destiné à montrer la déviation d'un corps qui tourne librement autour de la terre, par rapport à des points fixes pris sur la surface du globe, et, par là même, la rotation diurne de la terre autour de son axe.

— **Encycl.** Cet appareil, imaginé en 1852 par M. L. Foucault, pour fournir de nouvelles preuves directes du mouvement de rotation de la terre, se compose essentiellement d'un tore métallique, rempli au centre par un cylindre de moindre hauteur traversé par un axe de suspension, coïncidant avec son axe de figure et avec l'un des axes principaux d'inertie du corps entier. Ce tore repose, par son axe, sur deux crapaudines pratiquées dans deux vis taraudées en deux points opposés d'un anneau métallique. Cet anneau repose lui-même, par deux couteaux diamétralement opposés, sur des plans d'agate disposés dans l'intérieur d'un second anneau, aux extrémités d'un même diamètre horizontal perpendiculaire à l'axe de suspension du tore; enfin, ce second anneau, suspendu par une tige de laiton attachée à un fil de soie non tordue, peut tourner autour d'un diamètre vertical. Le fil qui supporte le second anneau passe dans un tube métallique creux percé de deux fenêtres, et va s'attacher à l'extrémité d'une vis, dont la tête dépasse le tube, et qui permet de soulever plus ou moins tout le système. L'extrémité inférieure du diamètre vertical du second anneau est armée d'une pointe d'aiguille, qui pénètre librement dans un conduit vertical pratiqué dans le pied de l'appareil. Cette aiguille s'oppose à tout déplacement appréciable de l'axe vertical du second anneau. Le tout est monté sur un pied muni de trois vis calantes, qui permettent d'établir la verticalité de l'axe du second anneau.

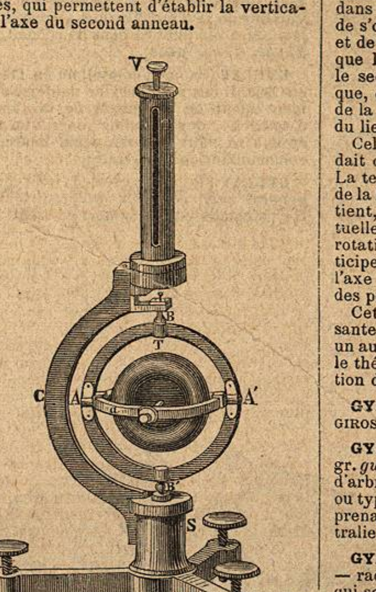

Par suite de ces dispositions, l'axe du tore peut prendre toutes les directions imaginables. En effet, en tournant autour de l'axe de suspension du second anneau, il peut venir se placer dans tous les plans verticaux, et, en tournant autour de l'axe de suspension du premier anneau, il peut prendre toutes les inclinaisons par rapport à l'horizon. Des cercles divisés permettent de déterminer avec la plus grande précision les changements d'azimut et d'inclinaison.

Quand on veut faire une expérience, il faut commencer par imprimer au tore un mouvement rapide de rotation autour de son axe; pour cela, on le place dans une chape provisoire, et on met en communication avec un système de roues dentées un pignon monté sur l'axe du tore et faisant corps avec lui, et on agit sur le système de roues à l'aide d'une manivelle.

Voici maintenant comment M. Foucault disposait les expériences. Il commençait par suspendre le premier anneau dans le second par le prolongement de l'axe du tore lui-même, de façon que le rôle de ce premier anneau était annulé, et que l'axe du tore, obligé de rester horizontal, ne pouvait plus que changer d'azimut, par suite d'un mouvement de rotation du second anneau autour de son axe. M. Foucault disposait l'instrument de façon que l'axe horizontal du tore fût d'abord dirigé de l'est à l'ouest, et il abandonnait l'appareil à lui-même. Aussitôt on voyait le cercle vertical entrer en mouvement et se diriger de façon que l'axe du tore vînt se placer dans le méridien en pointant vers le nord. Il dépassait un peu cette position, en vertu de la vitesse acquise, mais y revenait par des oscillations successives de moins en moins étendues, jusqu'à ce qu'il s'y fixât définitivement, lorsque le mouvement de rotation du tore pouvait être entretenu assez longtemps.

Il résulte de cette première expérience, comme le dit M. Foucault, que « tout corps, tournant autour d'un axe libre de se diriger dans un plan horizontal, fournit un nouveau signe de la rotation de la terre; car cette rotation développe une force directrice qui sollicite l'axe du corps vers le méridien et dispose ce corps pour tourner dans le même sens que le globe terrestre. Ainsi, sans le secours d'aucune observation astronomique, la rotation d'un corps à la surface de la terre suffit à indiquer le plan du méridien. »

Pour faire la seconde expérience, M. Foucault replace le premier anneau dans le second, en le faisant reposer par son axe propre dirigé, comme nous l'avons dit, perpendiculairement à celui du tore; mais il soulève le second anneau, au moyen de la vis qui supporte le fil auquel il est attaché, de manière que cet anneau, venant buter par le haut contre le cylindre creux dans lequel pend le fil, ne puisse plus dévier de l'azimut dans lequel on le place. M. Foucault dispose alors l'instrument de manière que le second anneau, dont nous venons de parler, se trouve dans un plan perpendiculaire au méridien, et que l'axe de rotation du tore pointe vers le nord, c'est-à-dire de sorte que, pour voir ce corps tourner dans le sens des aiguilles d'une montre, il faille regarder vers le nord. Le tore étant alors abandonné à lui-même, dans une position telle que son axe soit horizontal, on voit bientôt cet axe s'incliner peu à peu et se diriger parallèlement à la ligne des pôles, en pointant toujours vers le nord. L'axe de rotation de ce corps est alors parallèle à celui de la terre et dirigé dans le même sens. Il résulte de là, dit M. Foucault, que « tout corps, tournant autour d'un axe libre de se mouvoir dans le plan du méridien, jouit de la propriété de s'orienter parallèlement à l'axe du monde et de manière à tourner dans le même sens que la terre. D'où l'on peut conclure, sans le secours d'aucune observation astronomique, que la rotation d'un corps à la surface de la terre suffit à faire connaître la latitude du lieu, le méridien étant connu. »

Cela posé, voici comment M. Foucault rendait compte de ces faits, alors si inattendus. La tendance de l'axe du tore à se rapprocher de la ligne des pôles, en pointant vers le nord, tient, suivant lui, à ce que la rotation actuelle du corps soumis à l'expérience et la rotation de la terre, à laquelle ce corps participe, se composent en une rotation dont l'axe se rapproche constamment de la ligne des pôles.

Cette explication était fort peu satisfaisante. Les géomètres en ont donné depuis un autre pleinement rigoureuse, et fondée sur le théorème de Coriolis relatif à la composition des accélérations.

GYROSELLE s. f. (ji-ro-zè-le). Bot. Syn. de GIROSELLE et de DODÉCATHÉON.

GYROSTÉMON s. m. (ji-ro-sté-mon — du gr. *guros*, cercle; *stemôn*, filament). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des phytolaccées, ou type de la famille des gyrostémonées, comprenant deux espèces qui croissent en Australie. ‖ On dit aussi GYROSTÉMONE.

GYROSTÉMONÉ, ÉE adj. (ji-ro-sté-mo-né — rad. *gyrostémon*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre gyrostémon.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, comprenant les deux genres gyrostémon et codonocarpe.

GYROWETZ (Adalbert), compositeur allemand, né à Budweis, en Bohême, en 1763, mort à Vienne en 1850. Dès son enfance, cet artiste avait manifesté un penchant inné pour l'art musical, et pendant le séjour qu'il fit à l'université de Prague, après qu'il eut achevé ses études littéraires, il consacra ses heures de loisir à l'étude sérieuse de l'harmonie. Une maladie grave le contraignit à quitter l'université pour retourner au domicile paternel. Dès lors, la composition musicale devint sa seule pensée et son travail unique. Un grand seigneur voisin, le comte de Fünfkirchen, le prit à son service en qualité de secrétaire et de maître de chapelle, et l'emmena à Vienne. Là, Gyrowetz eut le bonheur de s'attirer l'intérêt de Mozart. Le grand maître ne dédaigna pas de patronner le débutant, et c'est sous ses auspices que furent exécutées les premières symphonies de notre auteur, qui obtinrent un succès d'enthousiasme. Le produit de ses ouvrages le mit à même d'exécuter un voyage en Italie. Rome, Venise et Bologne visitées, Gyrowetz s'arrêta à Naples, et étudia deux ans le contre-point sous la direction de Sala. De Naples, le compositeur se rendit à Paris, où il fut accueilli très-favorablement. Il n'y fit toutefois qu'une courte station, car la Révolution le contraignit de passer à Londres, où il se fixa pendant trois années. Plusieurs cantates et son opéra de *Sémiramide*, qui réussit brillamment, signalèrent son séjour dans cette ville. Cependant sa santé chancelante le contraignit à quitter cette cité hospitalière; il dut retourner en Allemagne. Il alla se fixer à Vienne, où, en 1804, il fut nommé chef d'orchestre du théâtre de la cour, poste qu'il conserva jusqu'en 1827, époque de sa mise à la retraite. En 1848, Gyrowetz a publié à Vienne son autobiographie.

La fécondité de ce compositeur a été réellement prodigieuse. Ses ouvrages sont plus nombreux que ceux de Haydn. Il a composé plus de trois fois autant que Mozart et Beethoven réunis. On lui doit : 24 opéras, dont les principaux sont : *Agnès Sorel*, *Félix et Adèle* et le *Harpiste aveugle;* 45 ballets, 26 symphonies, 16 sérénades pour instruments, etc., etc. Toutefois, il faut l'avouer, il n'est presque rien resté de ce travail immense. Les symphonies de Gyrowetz peuvent encore supporter l'audition; quant à ses opéras, ils manquent essentiellement de nerf dramatique. Toutes ses productions sont remplies d'idées gracieuses et faciles, elles sont écrites avec soin, l'instrumentation est correcte et parfois brillante, mais, dans toute cette masse mélodique manque l'étincelle de la vie, l'individualité, et c'est cette absence de personnalité qui a fait tomber dans l'oubli les innombrables compositions de ce producteur infatigable.